



Ma BCJ

Ma banque

Convocation

Assemblée générale ordinaire 2024 de la Banque Cantonale du Jura SA

Mardi 30 avril 2024 à 18h30, accueil dès 17h45
La Croisée des Loisirs | Rue Emile-Boéchat 87 | 2800 Delémont



Convocation

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale de la BCJ, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale et à l'apéritif dînatoire qui suivra :

Mardi 30 avril 2024 à 18h30, accueil dès 17h45
La Croisée des Loisirs | Rue Emile-Boéchat 87 | 2800 Delémont

Vous trouverez ci-contre l'ordre du jour et au verso toutes les informations utiles pour votre participation à notre Assemblée générale.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de cet événement important de la vie de notre banque et nous vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

Porrentruy, avril 2024

Banque Cantonale du Jura SA



Christina Pamberg

Présidente du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

Pour commander votre carte de vote rapidement



Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale

2. Nomination des scrutateurs

3. Allocution présidentielle

4. Présentation du rapport de gestion 2023

5. Présentation du rapport de l'Organe de révision

6. Approbation du rapport annuel et des comptes pour l'exercice 2023

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2023.

7. Affectation du bénéfice résultant du bilan et fixation du dividende

Le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit le bénéfice résultant du bilan :

- attribution à la réserve légale issue du bénéfice CHF 6'500'000.00
- dividende de CHF 2.25 par action CHF 6'750'000.00
- report à nouveau CHF 149'713.44

8. Décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2023

Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2023.

9. Modifications statutaires en bloc

Le Conseil d'administration propose l'adoption de modifications des statuts. La publication dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura, organe officiel de publication, détaille les modifications proposées. Par ailleurs, les nouveaux statuts, avec mention des modifications apportées, sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch.

Le but de ces propositions de modifications est de répondre au nouveau droit de la société anonyme. En outre, d'autres propositions de modifications visent à refléter les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

10. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de nommer la fiduciaire FIDAG Jura SA, à Delémont, en tant que représentant indépendant des actionnaires jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale du Jura.

11. Renouvellement du mandat de l'Organe de révision selon le Code des Obligations

Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat de KPMG SA, à Lancy, en qualité d'Organe de révision selon le Code des Obligations.

12. Divers

Renseignements pratiques

Commander votre carte de vote

Pour participer à notre AG vous devez commander votre carte de vote :

via notre site internet www.bcj.ch/cartedevoteAG ou auprès de nos agences et succursales **jusqu'au vendredi 26 avril 2024 à midi.**

A noter qu'aucune carte de vote ne sera délivrée le jour de l'Assemblée générale.

Les cartes seront envoyées au domicile de l'actionnaire.

Seuls les actionnaires inscrits avec droits de vote au registre des actions en date du 31 mars 2024 peuvent participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote.

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale:

- par le représentant indépendant: Fiduciaire FIDAG Jura SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont ou
- par une tierce personne

Les droits de vote confiés au représentant indépendant seront exercés conformément à l'art. 689b al. 3 du code des obligations.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2023 comprend le rapport annuel, le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale par l'organe de révision, les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan ainsi que les autres propositions du Conseil d'administration. Dès le 15 mars 2024, le rapport de gestion 2023 est consultable et téléchargeable dans sa version digitale sur notre site internet www.bcj.ch/rapportgestion.

Il est également disponible dans sa version papier aux guichets de nos succursales et agences, sur commande via notre site internet www.bcj.ch/rg ou par téléphone au 032 465 13 01 dès le 26 mars 2024.